

## ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté municipal  
portant dénomination et numérotation de voiries

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016,

VU la délibération n°125\_10072025\_359 portant sur :

- La dénomination de « impasse du Pin », lieux-dits La Pichefolerie, Le Pin
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

VU l'arrêté n°123\_27112025\_614 en date du 28/11/2025 portant sur la numérotation de la voie « impasse du Pin »

ARRÊTE :

Article 1<sup>er</sup>:

L'arrêté n°123\_27112025\_614 en date du 28/11/2025 portant sur la numérotation de la voie « impasse du Pin » est abrogé à compter du 18/12/2025

Article 2 :

Sur la voie créée et modifiée par la délibération du 10 juillet 2025, sont arrêtées les numérotations suivantes :

REF dossier	DATE DELIBERATION	REFERENCE CADASTRALE	NUMERO ACTUEL	ADRESSE ACTUELLE	NUMERO FUTUR	ADRESSE FUTURE	COMPLEMENT D'ADRESSE FUTUR	CODE POSTAL	VILLE
AN_impasse du Pin	10/07/2025	181 D 1381	14	la Pichefolerie	35	impasse du Pin	LA PICHEFOLERIE	44270	MACHECOUL-SAINT-MÊME
AN_impasse du Pin	10/07/2025	181 D 1139	2	le Pin	724	impasse du Pin	LE PIN	44270	MACHECOUL-SAINT-MÊME
AN_impasse du Pin	10/07/2025	181 D 1066 - 181 D 1186 - 181 D 1067	6	le Pin	816	impasse du Pin	LE PIN	44270	MACHECOUL-SAINT-MÊME
AN_impasse du Pin	10/07/2025	181 D 1177	10	le Pin	900	impasse du Pin	LE PIN	44270	MACHECOUL-SAINT-MÊME

Article 3 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Même, le 18 décembre 2025

Le Maire

Laurent ROBIN



Laurent ROBIN,  
Le Maire

AR-Préfecture de Nantes

044-200056455-20251218-2-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2025

Publication le : 18-12-2025